ROBIN GROUPE



JUMELÉS, MAISONS DE VILLE, CONDOS

GUIDE DE L'ACHETEUR

Chez Groupe Robin, la tranquillité d'esprit mur à mur repose sur un accompagnement personnalisé, un service professionnel et des produits de qualité à chaque étape de votre expérience.

01.07.2026

Ce guide vous accompagne tout au long de l'acquisition de votre demeure, pour que votre projet se déroule en toute confiance.

1 Votre financement : le premier pas

Vous avez eu un coup de cœur pour l'une de nos unités?

Avant d'aller plus loin, obtenez votre préautorisation hypothécaire. Cela nous permettra de vous guider vers l'unité qui vous convient vraiment.

Si vous ne savez pas par où commencer, votre conseiller peut vous mettre en contact avec notre représentant Desjardins ou un partenaire fiable. *

* Des frais de gestion supplémentaires peuvent s'appliquer pour les prêteurs hors de notre liste.

2 Votre promesse d'achat prend forme

Félicitations!

C'est ici que vos idées prennent vie. Nous clarifions ensemble vos besoins, vos préférences et les options qui feront de cette maison un lieu unique pour vous.

Votre projet bénéficie de la protection complète du Groupe Robin et de la Garantie de construction résidentielle (GCR).

Vous recevrez votre soumission détaillée prochainement.

3 La signature de votre promesse d'achat

Votre projet prend forme!

La signature se fait facilement, en ligne, par voie électronique. Vous recevrez deux documents essentiels : votre promesse d'achat et le contrat GCR, qui protège votre future demeure.

Une fois ces documents signés, que votre financement est confirmé et que votre dépôt de 5 % est effectué, la personnalisation de votre unité peut alors débuter.

4 Une demeure à votre image!

Le moment tant attendu : donner vie à votre maison.

Lors de votre rencontre avec votre conseiller, vous choisissez les matériaux et finitions de votre unité parmi trois styles : moderne, cottage ou scandinave. Chaque décision ajoute votre touche personnelle à votre futur chez-vous.

Si vous le souhaitez, un designer peut vous accompagner pour sublimer vos choix.*

*Toute demande de modification en cours de processus pourrait entraîner des retards et des frais supplémentaires.

5 Préparez vos espaces et votre plan électrique

La visite technique de chantier se déroule directement dans votre future demeure et constitue une étape clé de la construction.

C'est le moment de penser votre quotidien dans votre maison.

Vous planifiez l'emplacement des prises, interrupteurs et lumières selon vos habitudes et vos besoins.*

Petit conseil : apportez les dimensions de vos meubles et électroménagers pour que chaque espace vous ressemble parfaitement.

*Toute modification demandée après cette visite pourrait entraîner des retards ou des frais supplémentaires.

6 Préparation de l'acte de vente et échéancier

Deux à trois semaines avant la remise des clés, vous recevez un résumé clair des ajustements et options sélectionnées.

Ces informations sont transmises au notaire, et vous faites le pont avec votre institution financière pour finaliser les derniers détails.

C'est le moment où tout se met en place. Votre rêve devient enfin tangible! La date officielle de livraison de votre maison est alors confirmée.

7 C'est le moment de l'inspection

Vous y êtes presque!

Avec votre conseiller, vous découvrez votre maison et vous vérifiez que tout est conforme à votre contrat GCR.

Les derniers détails à compléter sont notés. C'est un moment de projection : imaginer vos meubles, vos premières soirées, vos souvenirs à venir.

Cette visite peut se faire dans les 24h précédentes ou le jour même de la prise de possession.



8 Félicitations! C'est la prise de possession.

Le grand jour est arrivé !

Après le rendez-vous chez le notaire, un moment magique vous attend : les clés entre vos mains, la porte qui s'ouvre… et votre nouvelle maison qui devient enfin chez vous.

Présent à chaque étape, votre conseiller partage ce moment important et vous souhaite la bienvenue dans votre nouvelle maison.

9 Et après?

Même après votre emménagement, nous restons à vos côtés.

Des questions sur la garantie GCR ou sur votre maison? Consultez notre FAQ ou écrivez-nous à sav@grouperobin.com.

Nous serons heureux de vous accompagner et de vous aider à profiter pleinement de votre nouvelle vie.



Chez Groupe Robin, la **tranquillité d'esprit** mur à mur repose sur un **accompagnement personnalisé**, un **service professionnel** et des **produits de qualité** et ce, à chaque étape de votre expérience avec nous.

Vous avez des questions?
Notre équipe est disponible pour y répondre!

450 250-2222
ventes@grouperobin.com